



École Antoine-Girouard
650, rue Antoine-Girouard
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre
de services scolaire
des Patriotes

Québec 

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AVIS DE CONVOCATION

Séance du Conseil d'établissement du 21 septembre 2021, à 18 h 30, à l'école (classe de Mme Bergeron), Boucherville

ÉTAIENT PRÉSENTS (13) :

Madame Sophie Deschamps, membre parent
Monsieur Jean-Guy Savaria, membre parent
Madame Andréa Haristoy, membre parent
Madame Cynthia D'Itri, membre parent
Madame Karen Brassard, membre parent
Madame Geneviève Goyette, membre parent, substitut
Madame Pascale Darveau, enseignante
Madame Nadine Bergeron, enseignante
Monsieur Luc Lapierre, enseignant
Madame Hélène Éthier, technicienne au service de garde
Madame Marie-Ève Roussel, représentante du soutien
Madame Mélissa Benoît, (public)
Madame Sylvie Landry, directrice

ABSENCES SIGNIFIÉES (1) :

Madame Catherine Amélie Côté, Membre parent substitut

1. **Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum :**
Mme Landry souhaite la bienvenue et propose l'ouverture de l'assemblée.
2. **Nomination d'un ou d'une secrétaire :**
Mme D'Itri se propose pour prendre les notes de la rencontre.
3. **Revue et adoption de l'ordre du jour;**
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CÉ-2021-2022-01

4. **Revue et approbation du procès-verbal du 15 juin 2021 :**
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

CÉ-2021-2022-02

5. **Suivi à la dernière rencontre :**
Aucun suivi.

6. Parole au public :

Mme Mélissa Benoît est présente en raison de son intérêt aux diverses activités de l'école. Elle n'a pas de question en particulier.

7. Points de décision : Introduction de la direction

7.1. Élection d'un président ou d'une présidente;

M. Savaria propose Mme Deschamps comme présidente d'assemblée pour toute l'année.
Mme Deschamps accepte.

CÉ-2021-2022-03

7.2. Élection d'un vice-président ou d'une vice-présidente.

Mme Deschamps propose M. Savaria comme vice-président d'assemblée.
M. Savaria accepte et Mme Haristoy appuie sa candidature.

CÉ-2021-2022-04

8. Points d'information :

8.1. Retour sur l'assemblée générale annuelle de parents :

- M. Savaria mentionne son appréciation de la soirée. Cependant, il se questionne quant au faible nombre de participants sachant que certaines écoles du territoire ont plus de 50 parents présents. Comment pourrions-nous attirer plus de personnes ?

- Mme Landry explique que certaines écoles organisent l'assemblée générale entre les rencontres de parents, ce qui peut augmenter le nombre de participants. Elle mentionne qu'une autre école du territoire a vécu un changement de direction récemment, ce qui peut expliquer le plus grand taux de participation en raison de l'attrait de la nouveauté. Elle s'informerait tout de même autour d'elle sur les différentes façons d'augmenter la présence de parents lors de cette soirée.

- Mme Brassard propose de profiter de l'assemblée générale (AG) pour présenter l'école et ses projets de manière à ce que cela attire la curiosité et l'intérêt des parents. Cela leur permettrait d'avoir une meilleure idée des couleurs de l'école.

- Mme Goyette approuve l'idée de Mme Brassard et ajoute que les parents seront intéressés à venir s'ils sentent qu'ils découvriront des choses qui touchent directement leur enfant.

- Mme D'Itri est en contact avec plusieurs directions d'établissement dans le cadre de son travail. Elle propose de s'informer sur leurs façons de faire à titre d'inspiration pour l'an prochain. Madame Landry la remercie de cette initiative.

8.2. Règles de régie interne, adoption :

- Mme Landry mentionne que nous utiliserons la nouvelle plateforme *Bolatino.org* dans le cas où un vote secret soit nécessaire pendant les rencontres qui seront tenues à distance.

- Mme Landry précise également que nous ferons 10 courtes rencontres pendant l'année, plutôt que 5 longues rencontres plus espacées.

- M. Savaria propose l'adoption des règles de régie interne.

8.3. Formulaire dénonciation de conflit d'intérêts :

- Mme Landry rappelle que tous les membres du CÉ doivent remplir le formulaire de dénonciation de conflit d'intérêts.
- Mme Goyette se questionne quant à son travail de photographe dans les écoles. Il est confirmé qu'elle se trouverait en conflit d'intérêts au moment de discuter du choix du fournisseur pour la photo scolaire, même si un contrat ne lui est pas octroyé.
- M. Savaria mentionne que parfois on ne connaît pas d'avance les possibles conflits d'intérêts. Mme Landry acquiesce et en profite pour expliquer que nous devons déclarer les conflits d'intérêts au fur et à mesure, tout au long de l'année scolaire.

8.4. Budget de fonctionnement du CÉ, adoption :

- Mme Landry informe qu'un budget de 300 \$ est alloué pour le fonctionnement du CÉ. À titre d'exemple, celui-ci peut être utilisé pour acheter de la nourriture, rembourser des frais de garde ou payer la secrétaire pour la prise de notes pendant les rencontres. Mme Landry explique que le budget de l'an passé n'a pas été utilisé en raison de la pandémie de COVID-19. Il sera donc ajouté au budget général de l'école.
- Mme D'Itri demande si ce montant pourrait servir à l'achat des cafés/thés et trucs à grignoter pour l'AG dans le but de rendre le tout plus convivial et d'attirer un plus grand nombre de parents. Mme Landry vérifiera si cela est possible.
- Mme Landry propose de reporter l'adoption de ce point au mois d'octobre afin de prendre le temps de s'informer à savoir si l'argent inutilisé retourne au Ministère ou s'il peut être utilisé pour favoriser la participation citoyenne.

8.5. Activités éducatives complémentaires, approbation :

- Mme Landry explique qu'il n'y a pas eu de sorties l'an dernier en raison des mesures sanitaires. Nous avons seulement reçu quelques visites lorsque la situation sanitaire le permettait. Elle précise que les activités éducatives complémentaires sont les sorties extérieures ou les visites reçues à l'école (ex. : spectacle éducatif).
- Elle mentionne que cette année, en raison de la possible présence de cas de COVID à l'école, les visites seront priorisées aux sorties extérieures. Mme Landry s'assurera qu'une clause d'annulation est sur les contrats. Elle précise que les groupes de 6^e année feront tout de même des sorties extérieures puisqu'elles sont gratuites et ne nécessitent pas l'utilisation d'autobus scolaires, ce qui facilite grandement les choses en cas d'annulation.
- Mme Landry mentionne que les enseignants lui ont fait leurs propositions de sorties et de visites par l'entremise d'un formulaire. Lors de l'analyse des possibilités, Mme Landry priorise toujours les activités qui s'inscrivent dans le cadre des mesures gouvernementales, puisqu'elle préfère que les parents n'aient pas de frais à déboursier. Cela est en phase avec le souhait que l'école publique soit gratuite, mais permet également d'éviter que le secrétariat se retrouve avec la tâche plutôt ardue de gérer les frais et remboursements aux parents en cas d'annulation.

- Mme Landry annonce que les deux visites en approbation pour cette année sont les suivantes :

- 14 octobre : **Zoo de Granby** (thématique : Halloween chauve-souris et compagnie)
- 11 mars : **Prof Dino** (ateliers et activités scientifiques, notamment de glace sèche)

- Mme Darveau demande s'il est encore possible de faire un sondage auprès des parents afin de savoir s'ils accepteraient de payer pour une activité. Mme Landry explique que oui, il est possible de le faire, mais qu'elle préfère les activités remboursées par les mesures pour les mêmes raisons mentionnées précédemment. Elle serait prête à reconsidérer l'idée dans un contexte hors pandémie, mais pour cette année, les risques d'annulation sont trop élevés. Elle ajoute qu'elle préfère que l'école mise sur la réussite éducative plutôt que de gérer des frais et remboursements aux parents en cas d'annulation.

- Mme Deschamps propose l'approbation des deux activités. Elles sont approuvées à l'unanimité.

CÉ-2021-2022-06

8.6. Parole à la représentante du service de garde :

- Mme Éthier exprime sa reconnaissance pour la belle rentrée scolaire. Elle sent que les enfants, parents ainsi que le personnel sont moins stressés que l'an dernier. Mme Landry ajoute que plusieurs éducatrices qui étaient absentes l'an dernier en raison de leurs conditions de santé et ont pu revenir au travail cette année. Leur présence est appréciée. Mme Éthier salue le travail de son équipe.

- Mme Brassard exprime qu'en tant que parent, elle apprécierait en savoir davantage sur le personnel du service de garde et sur les activités effectuées pendant l'année scolaire. Elle sait que le service est dévoué et que le personnel est formidable (l'un de ses enfants lui en parle), mais elle a l'impression que ce qui est fait pourrait davantage rayonner auprès des parents. Elle précise qu'elle aimerait pouvoir un mettre un visage sur l'éducatrice de son enfant puisqu'elle connaît l'importance qu'a cette personne dans le quotidien de son enfant.

- Mme Landry propose l'idée d'effectuer une capsule vidéo présentant le personnel du service de garde (inspiré de celui qui avait été réalisé l'an dernier et cette année pendant le confinement).

- Mme Éthier montre un intérêt pour se pencher sur la question. Elle mentionne qu'avant la pandémie, les parents entraient dans l'école et cela leur permettait de connaître le personnel du service de garde et confirme que la situation est effectivement différente en raison de la pandémie. Elle ajoute que le calendrier était autrefois affiché dans l'entrée du service de garde, ce qui permettait aux parents de voir les activités et s'engage à réfléchir à une façon de faire connaître la planification des activités aux parents.

- Mme D'Itri salue l'idée d'effectuer une capsule vidéo. Elle est certaine que cela serait apprécié par les enfants et les parents. Elle apprécierait également avoir accès au calendrier des activités qui était affiché à l'entrée du service de garde avant la pandémie.

8.7. Parole aux membres du Conseil d'établissement :

- M. Savaria amène différents points :

- Il se questionne concernant l'article publié le 22 septembre 2021, dans le journal la Relève, intitulé « Le transport des élèves vers les écoles de Boucherville en péril ! ».

L'article met de l'avant la **pénurie d'emplois dans le secteur du transport** et explique que le principal transporteur de Boucherville *Les autobus Boucherville*, est à la limite de sa capacité à pouvoir transporter les enfants. M. Savaria se demande si cela a déjà un impact sur le transport scolaire de notre école. Mme Landry n'a pas vu cet article et s'informerait à ce sujet. Elle a seulement reçu un message concernant des restrictions au transport pour les sorties scolaires.

- Il est également des questions quant aux **mesures budgétaires**. Mme Landry l'informe qu'elle aura deux rencontres prochainement, l'une en octobre et l'autre en novembre, et qu'elle présentera ensuite le budget (avec un peu de délais par rapport à l'an passé puisqu'elle a dû décaler les rencontres pour des raisons personnelles. Elle l'invite tout de même à lui écrire un courriel avec ses questions spécifiques sur le budget (en prenant soin d'ajouter Mme Deschamps en CC).

- Il s'interroge aussi par rapport aux pancartes qui ont été affichées récemment dans l'école en lien avec la **désuétude des bâtiments**. Il se demande où en est l'école dans ses démarches suite aux recommandations effectuées. Mme Landry rassure les membres par rapport au fait qu'il y avait beaucoup de rouge sur l'affiche. Elle précise que le rouge veut dire que des réparations doivent être effectuées d'ici 5 ans, ce qui explique pourquoi il y en avait autant. Mme Landry explique que les travaux sont commencés (plafonds, éclairage), mais qu'elle n'a malheureusement pas de pouvoir sur leur avancement. Cela est géré par le centre de services scolaire (CSS) et les travailleurs arrivent parfois sans aviser, entre deux réparations d'école. Mme Landry va tout de même questionner le CSS à savoir où nous en sommes par rapport à la cote de désuétude. Les affiches sont sorties en 2018 et nous sommes donc à mi-chemin dans les travaux d'une durée de 5 ans. Mme Landry en profitera donc pour effectuer un suivi à cet effet.

- Le sujet amène Mme Landry à parler de l'embellissement de la cour et du budget amassé pour le **projet de classe extérieure** qui a été reporté. Mme Brassard exprime qu'elle ne savait pas que le projet avait été reporté. Mme Landry explique ce qu'elle sait de ce projet puisqu'il a été entamé avant son arrivée. Elle mentionne qu'aucun plan ni estimation des coûts n'ont été effectués avant de lancer la campagne de financement. Lorsqu'elle a consulté le personnel de l'école à ce sujet, elle a constaté que l'intérêt pour ce projet était assez bas, ce qui l'amène à s'interroger sur sa mise en place dans l'école. Elle mentionne que nous avons deux ans pour réfléchir à la tenue de ce projet ou en développer un autre afin de préparer la mise de fonds (40 % mis par l'école et 60 % d'investissement de la part du Ministère). Les enseignants se mobilisent actuellement pour réfléchir à un éventuel projet innovant pour l'école. M. Lapierre a également sondé les élèves à ce sujet. Quelques idées sont sur la table et Mme Landry les présentera aux membres du CÉ au cours de l'année scolaire afin qu'une décision soit prise.

- M. Savaria exprime son malaise par rapport à la tenue du projet de la classe extérieure dans les circonstances. Il rappelle que le projet le plus important est le projet éducatif et c'est ce qui devrait être mis de l'avant. Il souhaite que le projet serve à la réussite des élèves et qu'il soit en phase avec le plan d'action de l'école.

- Mme Goyette s'informe quant à la présence de **plomb dans l'eau** à l'école. Mme Landry confirme qu'il y a effectivement du plomb dans l'eau, mais que des filtres ont été installés en mars 2020 afin de contrôler la situation et qu'ils sont changés deux fois par année ou plus, comme recommandé.

8.8. Parole à la direction ;

- Mme Landry annonce qu'un enseignant a décidé de mettre en place un **conseil des élèves** à l'école. Celui-ci a adhéré au programme *Vox populi* et bénéficie donc d'un service-conseil, d'une formation, d'outils pédagogiques et de matériel électoral pour mettre en place le projet. Cela concerne les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année et les membres du conseil se rencontrent 1 à 2 fois par mois. Mme Landry mentionne qu'un comité vert sera également créé au sein des élèves afin de mettre de l'avant le fait que l'école soit un établissement vert Brundtland. Mme Landry invitera le conseil des élèves lors d'une rencontre du CÉ comme prévu. Elle souhaite notamment que le conseil d'élèves soit impliqué pour faire mûrir le nouveau code de vie, le plan de lutte contre la violence et l'intimidation et autres sujets touchant les objectifs du projet éducatif de l'école.

- Mme Landry explique que les **tests rapides de dépistage de COVID-19** seront mis en place prochainement. La formation est à venir et elle devrait pouvoir faire passer les tests dès lundi 27 septembre. Un formulaire de consentement sera envoyé aux parents à cet effet. Le test pourrait être effectué lorsque la COVID est soupçonnée (plusieurs symptômes). Le test sera effectué dans le local COVID et le résultat sera obtenu en 20 minutes. Si l'école n'a pas le consentement du parent pour effectuer le test, l'enfant sera retourné à la maison et celui-ci devra rester 10 à 14 jours à la maison à moins qu'il ait passé le test et qu'il reçoive un résultat négatif. La direction ne demande aucune preuve et se fie sur la bonne foi des parents.

- Concernant la tenue des rencontres du CÉ, Mme Landry propose qu'elles soient effectuées par TEAMS. Les membres du personnel enseignant ont apprécié l'expérience l'an dernier, d'autant plus que cela leur permet une pause du masque. M. Savaria suggère que certaines rencontres se fassent en présentiel à l'occasion. Mme Landry propose donc un mode hybride avec plus de rencontres à distance qu'en présence.

9. Parole au représentant du Comité de parents :

Pas de comité de parents donc aucune prise de parole.

10. Correspondance :

Il n'y a aucune correspondance à partager aujourd'hui.

11. Levée de la séance.

M. Lapierre propose la levée de la séance à 20 h 18.

CÉ-2021-2022-07


Sophie Deschamps
Présidente


Sylvie Landry
Directrice